



MARCHES PUBLICS

Marché de Fournitures

« VOITURE »

CAHIER DES CHARGES

INDICATIONS GENERALES – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Parc naturel régional d'Armorique	Pouvoir adjudicateur : Monsieur Daniel CREOFF, Président
Adresse : 15 Place aux foires, BP 27	Code postal - ville 29590 LE FAOU
Téléphone : 02.98.81.90.08	Dossier suivi par : C LAGARDE; MJ LEZENVEN
Télécopieur : 02.98.81.16.30	Adresses de courrier électronique : camille.lagarde@pnr-armorique.fr marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr

ARTICLE 2 : OBJET – CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

A.Type / forme du marché :

- Marché de fournitures, passé selon la procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)
- Le marché sera exécuté selon les dispositions propres du CCAG Fournitures Courantes et Services en vigueur.

B.Objet du marché :

- Fourniture d'un véhicule affecté aux services du Parc naturel régional d'Armorique.

C.Caractéristiques :

Le véhicule devra respecter toutes normes et règlements en vigueur au moment de la remise des offres (françaises et européennes) concernant les véhicules automobiles.

Véhicule, neuf, de couleur blanche métallisée, 5 places, d'une puissance de 5-6 CV, équipé d'une banquette AR 1/3-2/3.

Il sera demandé au candidat de chiffrer les 2 propositions selon les modèles suivants :

- Offre de base (modèle 1) : véhicule ludospace avec une motorisation essence
- Option 1 (modèle 2) : véhicule hybride avec une motorisation essence / électrique ou gpl / électrique ou équivalent selon une technologie économique

Les caractéristiques suivantes devront être informées pour les 2 propositions:

- moteur, puissance, alimentation, consommation mixte, normes de pollution (émission de CO2), distribution, nombre de soupapes, capacité du réservoir,
- véhicule hybride : autonomie de la batterie,
- dimension du véhicule,
- type de direction, diamètre de braquage,
- type de transmission dont boîte de vitesse manuelle 6,
- type de freinage AV et AR, ABS,ESP,
- type de pneumatiques : marque, dimensions, coût d'un remplacement à préciser,
- éléments de sécurité (ceintures de sécurité réglables, système airbags frontaux conducteur et passager ; système airbags latéraux conducteur et passager)...
- équipements à préciser dont autoradio, climatisation, gps,
- entretien : fréquence à indiquer (vidange, freins, filtres, batterie...),
- durée de garantie (véhicule et anti-corrosion) avec contrat d'extension de garantie sur 3 ans

Remarques générale :

Les propositions de prix devront être détaillées avec une plaquette de présentation comprenant une fiche technique.

Les candidats mentionneront le délai de livraison pour chaque modèle.

ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU MARCHE

A. Forme du marché :

Le marché est un marché de fournitures, traité à prix ferme.

Les prix sont réputés comprendre le prix du véhicule et inclure dans l'offre, les frais de carte grise, d'immatriculation, de préparation et de mise en service et, de livraison du véhicule commandé.

Durée de validité de l'offre : 90 jours

Les candidats pourront proposer des variantes à condition d'avoir répondu au préalable à l'offre de base et à l'option 1.

B. Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

1. Prix des fournitures	40%
2. Valeur technique/environnementale - entretien	40 %
3. Qualité du service après-vente et assistance technique	15 %
4. Délai de livraison	5 %

Le critère 2 sera pondéré (voir règlement de la consultation).

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble.

Le candidat retenu, recevra, sous pli recommandé avec accusé de réception, une lettre de notification accompagnée d'une copie conforme du marché.

C. Documents contractuels :

Le marché est régi par les pièces constitutives suivantes énumérées par ordre de priorité :

- l'acte d'engagement, dûment complété et signé par le candidat, accompagné d'un devis détaillé reprenant l'ensemble des prescriptions,
- le présent cahier des charges,
- le règlement de la consultation.

D. Modalité de paiement :

Le paiement sera effectué, après livraison sur service fait, sur facture, sous 30 jours conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le comptable assignataire de la dépense est l'agent comptable du PNRA, domicilié place Saint-Yves – 29460 DAOULAS.

E. Litige :

Le présent marché est soumis au droit français.

En cas de litige contentieux, le Tribunal Administratif compétent sera le Tribunal Administratif de Rennes.

Lu et Accepté par l'entreprise soussignée,

A _____, le _____